

# *diagonale* Des matériaux à base d'amiante au siège de l'AviQ

**S**'il a été entièrement rénové et réaménagé pour accueillir une partie des activités de l'Agence wallonne pour une Vie de Qualité (AViQ), l'ancien hôtel de police de Charleroi n'a bénéficié d'aucune opération de désamiantage: c'est ce que le ministre de la Fonction Publique Christophe Lacroix (PS) vient d'indiquer dans une réponse écrite au député MR Philippe Knaepen qui relayait les inquiétudes de membres du personnel. Dans le cadre de la sixième réforme de l'état, la Wallonie a hérité de compétences régionalisées en matière de famille et de santé.

Elle en a confié la gestion à l'organisme d'intérêt public. Depuis octobre, 215 agents travaillent sur le site de l'ex hôtel de police au boulevard Mayence. Dans un inventaire de matériaux établi en 2003, AIB Vinçotte y faisait mention de la présence d'amiante. Ces éléments sont restés en état, selon le ministre qui assure

*« qu'il n'y a aucun danger pour la santé ni la sécurité des travailleurs ».* Pour l'affirmer, il se fonde sur les conclusions de deux audits récents, dont le dernier date de deux mois: *« l'organisme de contrôle estime qu'il n'y a pas de menace immédiate pour les occupants, ni pour le personnel d'entretien. »* Un avis confirmé par le médecin du travail qui a effectué une visite en août dernier. Christophe Lacroix est formel: *« L'amiante se concentre dans les ardoises, les languettes extérieures d'encadrement de portes et fenêtres ainsi que les fourreaux en fibrociment. Si certains de ces matériaux doivent être remplacés, leur maintien ne représente aucune menace. Une remise en conformité de la chaufferie est prévue à court terme, les matériaux contenant des fibres seront évacués. »* Et de conclure en indiquant que *« l'ex hôtel de police est semblable à n'importe quel autre édifice de la même période ».* ■

**DIDIER ALBIN**